

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle
Fiche n°1

Papeete, le 21 janvier 2013

Visite officielle du Ministre des Outre-mer

FICHE MEDIAS

**POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE L'ABRI DE SURVIE
- MANIHI -**

Les abris de survie : des projets pour l'emploi dans les îles éloignées

Face aux dégâts causés par les houles cycloniques des années 1990 et 2000, l'Etat et le Pays ont décidé de créer un volet « abris de survie » au sein du Contrat de Projets 2008-2013.

Ce volet est à l'heure actuelle le plus dynamique et le plus créateur d'emplois du Contrat de projets. Un redéploiement des crédits du Contrat de Projet de l'ordre de 3,2 milliards de F CFP a permis la construction de 14 abris, aussi bien dans des atolls très peuplés (Takaroa, Manihi) que dans des atolls isolés et difficiles d'accès (Amanu, Taenga, Hikueru, Niau).

A l'issue des chantiers, les 2/3 de la population et 29 atolls sur 41 habités de manière permanente seront protégés.

L'ensemble des abris de survie trouve **une utilisation quotidienne concrète** en permettant à différentes structures communales ou territoriales d'investir ces nouveaux bâtiments. Les abris servent ainsi de nouvelles mairies, de nouvelles écoles ou de nouveaux centres médicaux par exemple. Cette **optimisation de l'espace dans les abris** est également un gage de bon entretien du bâtiment pour les années à venir. Les chantiers de construction des abris permettent par ailleurs de sauvegarder des emplois dans le secteur du BTP, de former des jeunes travailleurs et de créer plusieurs emplois dans des atolls éloignés.

L'abri de survie de Manihi : une structure destinée à accueillir des élèves



Futur site de l'abri de survie à Manihi

L'abri de survie de Manihi figurera parmi les plus grands abris en construction dans l'archipel des Tuamotu (1685 m²).

Une fois fini, il sera notamment utilisé par le Groupement d'Observation Dispersée (GOD) rattaché au collège de Rangiroa et accueillera les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} des atolls de Manihi, Ahe, Takaroa et Takapoto. Le chantier durera entre 18 et 24 mois et emploiera entre 25 et 50 personnes en permanence. Il permettra d'abriter 820 personnes. Le coût total de cet investissement est de 608 millions de F CFP.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Etat des lieux du volet « abris de survie » du Contrat de projets

- 11 abris de survie sont achevés, soit une capacité d'accueil de 2550 personnes et un coût de 2,11 milliards de F CFP.

- 12 abris de survie sont en cours de finition pour une capacité d'accueil de 3000 personnes et un coût de 2 milliards de F CFP.

- 14 abris de survie dont les études et les travaux sont désormais financés grâce au redéploiement de crédits acté les 1^{er} juillet et 30 novembre 2011 (4250 personnes abritées pour un coût total de 3,15 milliards de F CFP).

Le démarrage des travaux s'échelonnait entre décembre 2012 et juin 2013 en fonction des résultats des appels d'offres qui ont été lancés au 2^{ème} semestre 2012.



Abri école de Faaite

PROGRAMME DE LA SEQUENCE

14H45 : Arrivée de la délégation et accueil par les jeunes de l'internat de Manihi

15h00 : Pose de la 1^{ère} pierre

15h15 : Rafrâchissement

15h30 : Visite de la marina

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85